



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE POINTE-CLAIRE

DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

Avis public est donné de ce qui suit :

1. Le **31 janvier 2019, à 19 h 30**, dans la salle du conseil de l'hôtel de Ville de Pointe-Claire, situé au 451, boulevard Saint-Jean, le comité de démolition étudiera trois (3) demandes : une (1) pour l'obtention d'un permis de démolition, une (1) pour l'obtention d'un permis de démolition accompagnée d'un programme de réutilisation du sol dégagé et une (1) pour un programme de réutilisation du sol dégagé, le tout, visant les propriétés suivantes :
 - **29, avenue du Bras d'Or** :

La demande visant la propriété située au 29, avenue du Bras d'Or est pour l'obtention d'un permis de démolition de la maison existante.
 - **16, avenue King** :

La demande visant la propriété située au 16, avenue King est pour l'obtention d'un permis de démolition, accompagnée d'un programme de réutilisation du sol dégagé qui consiste en la démolition de la maison existante et en la construction d'une nouvelle maison unifamiliale avec un garage double détaché.
 - **100-112, avenue Walton** :

La demande visant la propriété située au 100-112, avenue Walton est pour le programme de réutilisation du sol dégagé qui consiste en la construction de cinq (5) bâtiments multifamiliaux (style maison de ville) pour un total de vingt (20) logements.
2. Tous les plans et documents relatifs à ces projets sont disponibles pour consultation au service d'urbanisme à l'hôtel de ville de Pointe-Claire (451, boulevard Saint-Jean), du lundi au vendredi de 8h30 à midi et de 13h à 16h30, à l'exception des jours fériés, et également sur le site Web de la Ville de Pointe-Claire au <https://www.pointe-claire.ca/fr/comite-de-demolition/>
3. Toute personne souhaitant s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition et de réutilisation du sol dégagé doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition motivée auprès de la soussignée.

Donné à Pointe-Claire, ce 16^e jour de janvier 2019.

Danielle Gutierrez, OMA
Assistante greffière / Assistant City Clerk



PROVINCE OF QUEBEC
CITY OF POINTE-CLAIRE

APPLICATION FOR A DEMOLITION PERMIT

Public notice is hereby given of the following:

1. On **January 31st, 2019, at 7:30 p.m.**, in the Council room of Pointe-Claire City Hall, located at 451 Saint-Jean Boulevard, the Demolition Committee will review three (3) applications: one (1) in order to obtain a demolition permit, one (1) in order to obtain a demolition permit accompanied by a programme for the reutilization of the vacated land and one (1) for a programme for the reutilization of the vacated land, with regards to the following properties:

- **29 du Bras d'Or Avenue:**

The request for the property located at 29 du Bras d'Or Avenue is in order to obtain a demolition permit of the existing house.

- **16 King Avenue:**

The request for the property located at 16 King Avenue is in order to obtain a demolition permit, accompanied by a programme for the reutilization of the vacated land, consisting of the demolition of the existing house and the construction of a new single family home with a double detached garage.

- **100-112 Walton Avenue:**

The request for the property located at 100-112 Walton Avenue is for the programme for the reutilization of the vacated land, consisting in the construction of five (5) multi-family buildings (townhouse style) for a total of twenty (20) units.

2. All the plans and documents related to these projects are available for consultation at the Planning Department at Pointe-Claire City Hall (451 Saint-Jean Boulevard), from Monday to Friday from 8:30 a.m. until noon and from 1:00 p.m. to 4:30 p.m. with the exception of Holidays and also on the City of Pointe-Claire website at <https://www.pointe-claire.ca/en/demolition-committee/>
3. Any person wishing to oppose the granting of a demolition permit and of the utilization of the vacated land must, within ten (10) days of the publication of the present public notice, make his reasoned opposition known in writing to the undersigned.

Given at Pointe-Claire this 16th day of January 2019.

Danielle Gutierrez, OMA
Assistante greffière / Assistant City Clerk